



L'UNSA VOUS INFORME

CONTACT UNSA HFNO : unsa.hfno@gmail.com



Ambition Plasma en HFNO

Budget 2025 :

77 421 plasmaphèreses

Soit 9 921 prélèvements en plus par rapport à 2024

Avec quels moyens :

4 machines en HFNO → 2 à Caen, 2 à Valenciennes

4 machines livrées en 2024 réparties pour Lille et Amiens

L'UNSA interroge la Direction :

- Une réelle présentation de ce projet avec la Déclinaison Régionale des impacts, du budget, des moyens.. sera-t-elle faite ?
- L'inquiétude du personnel pour atteindre les objectifs demandés a-t-elle été prise en compte ?
- Concernant les rdvs donneurs et la plage horaire la moins fréquentée : quelles solutions sont envisagées ?

Pour la direction,

une présentation du projet régional au fil des CSE a déjà été faite. Dans tous les cas, le projet est porté et réfléchi par chaque MDD. Un bilan sera peut-être présenté en mars.

Elle se dit présente pour la mise en place et le déploiement de ce projet.

Pour elle, l'objectif de l'ambition plasma est atteignable selon les études géomatiques réalisées, en prenant en compte la diminution de l'objectif en ST, en réalisant des collectes proches des MDD favorisant le recrutement de donneurs de plasma. La polyvalence du personnel facilite la planification et est valorisante.

Un travail est à réaliser concernant les horaires des MDD et la plage moins fréquentée, c'est une co-construction à mener.

Ce jour, pas de présentation de la déclinaison régionale HFNO de l'ambition plasma.

L'UNSA a demandé un report de la consultation

La Direction a refusé et a maintenu le vote.

Retrouvez la Déclaration UNSA sur l'Ambition Plasma en pièce jointe

Notification Budgétaire de la région HFNO

Le projet de budget PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) 2025 n'ayant pas été voté, c'est le PLFSS 2024 qui a été reconduit avec 100 M€ d'euros de dotation au lieu de 110 M€.

Sur le plan des ETP on note une baisse sensible dans le service des prélèvements avec un budget 2025 à 398,07 ETPA contre 404,13 en 2024. Toutefois, jusqu'en 2024 le nombre d'ETP était en hausse par rapport au budget.

Dans les grandes lignes :

- Une demande de prélèvements de sang total plus faible en 2025 que ce qui était demandé (et non tenu) en 2024.
- Une demande de plaquettes en augmentation (3 MDD en HFNO réalisent ces prélèvements) ainsi qu'une amélioration de l'âge des plaquettes transfusées.
- Une augmentation du nombre de prélèvements de plasmas pour le LFB avec 77 421 prélèvements d'aphérèse plasmatisque.

Deux grands projets sont identifiés pour l'instant :

- Le déménagement du site d'Amiens MDD (très bien situé mais devenu trop petit),
- Un projet de création de MDD dans le centre de Rouen.

Les travaux de la QBD grèvent le budget HFNO alors que les assurances devraient les prendre en charge.

Attendons le budget 2025 du PLFSS...

Modification d'horaires d'ouverture de la MDD de Cherbourg

Les horaires d'ouverture changent à **partir du 31 mars**, pour permettre une augmentation de l'offre de collecte de **plasma** avec **132 rdvs possibles par semaine (+23)** avec 4 séparateurs.

La Direction informe :

➤ Il n'y a pas d'impact concernant le matériel, seuls les horaires sont modifiés. Pas d'impact sur la logistique non plus.

➤ Afin de maintenir l'accueil en continu, les médecins et les ide EPDI sont déjà formés à l'accueil et l'enregistrement des donneurs.

L'UNSA s'interroge sur ce remplacement des ERD.
L'UNSA restera vigilante aux dérives concernant vos contrats de travail !

JOURS	ANCIENS HORAIRES	NOUVEAUX HORAIRES
lundi	9h – 13h	9h – 17h
mardi	13h – 19h	9h – 19h
mercredi	9h – 16h	9h – 13h
jeudi	9h – 19h	9h – 19h
vendredi	9h – 16h	9h – 17h
samedi	9h – 13h	9h – 13h

A notre question, quid des horaires différents annoncés aux salariés, la surprenante réponse nous a été faite, que « les salariés qui auraient mal compris se tournent vers leur responsable de bassin ! »

Tout changement d'horaire collectif de travail doit faire l'objet d'une information puis d'une consultation des élus du CSE.

L'UNSA a demandé une consultation systématique des élus pour tout nouveau changement d'horaire collectif qui interviendrait.

Les élus acceptent uniquement ce jour une information sans consultation, afin :
→ de ne pas bloquer l'information du jour,
→ de respecter le travail déjà accompli par le personnel,
→ de ne pas bloquer le fonctionnement de la MDD de Cherbourg,
→ et en accord avec le personnel du site, favorable au développement de l'ambition plasma

Bilan des Collectes annulées en 2024

En 2024, **194 collectes** ont été **annulées** :

37% d'annulation par **manque de médecins et/ou d'infirmiers**,

23% d'annulation pour des **problèmes de locaux**,

15% d'annulation par **demande des partenaires de collecte**.

Le bassin Normandie Est a été le plus touché avec 77 collectes d'annulées.

L'UNSA interroge la direction :

Y a-t-il eu une étude de faite face à l'absentéisme du personnel ?

→ Non, la grande difficulté est un problème de recrutement, les postes sont ouverts mais restent vacants. Il en est de même sur les arrêts maladie de longue durée.

Le Compte Professionnel de Prévention (C2P)

C'est un dispositif qui vise à réduire les effets de l'exposition des salariés à certains risques professionnels.

Il permet de se former ou engager une reconversion professionnelle, pour accéder à un emploi moins exposé ou non exposé à ces facteurs.

Il peut permettre de réduire le temps d'exposition à ces facteurs, en diminuant le temps de travail sans perte de salaire, ou en anticipant le départ à la retraite.

En place depuis le 1er Janvier 2015.

En HFNO, le seul facteur de risque pris en compte au titre du C2P est le **Travail de nuit** qui attribue **1 point par trimestre** donc 4 points max par an par salarié.

Sont inclus dans le dispositif, les travailleurs de nuit avec plus de 100 nuits par an et les alternants jour/nuit dans la borne 30 > nuits < 100 (les 2 ne sont pas cumulables).

Les salariés sont informés par courrier en Juin de chaque année et peuvent consulter et utiliser leurs points via compteprofessionnelprevention.fr

Contribution à la Journée de Solidarité (JSO)



En 2024, les salariés ont contribué à la JSO

➔ 72 % ont choisit de donner une journée de leur compteur,

➔ 26 % ont choisit le fractionnement.

En 2025, les critères restent les mêmes.

Ce mois-ci, lors des négociations avec les organisations syndicales représentatives, le national a accepté de revoir les modalités de contribution à la JSO à partir de 2026, notamment pour éviter la prise de CP, contraignant pour de nombreux salariés,....

Les salariés en heures doivent contribuer à la JSO à hauteur de 7h pour les personnels à temps plein (proportionnellement à votre temps de travail pour les personnels à temps partiel).

Vous pouvez choisir de contribuer avec :

- 1 jour de RTT
- 1 jour de CP
- 1 jour de RCV ou RCR
- ou par fractionnement soit 1h10 minutes non rémunérées effectuées au-delà des heures planifiées par période de 8 semaines (au prorata de votre temps de travail, pour le personnel à temps partiel).

Si vous choisissez la contribution par fractionnement, vous devrez avoir cumulé suffisamment d'heures à la fin de la 3ème période, faute de quoi, 1 jour de CP vous sera prélevé.

Les cadres autonomes → 1 jour de travail supplémentaire non rémunéré (jour inclus dans le forfait de 211 jours annuels).

**CONTACTEZ-NOUS AFIN DE NOUS EXPRIMER VOTRE CHOIX A PORTER
LORS DE CES PROCHAINES NEGOCIATIONS :**

unsa.hfno@gmail.com



Retrouvez-nous sur le site internet efs.unsa.org

Devenez Acteur ou Actrice de votre avenir



Votre Adhésion est **confidentielle**

Retrouvez notre **Bulletin d'Adhésion** en pièce jointe et sur le site efs.unsa.org

CHANGEMENT



Permanence Syndicale à Bois-Guillaume

Bat.2 - 2^e Étage

Tous les Derniers mardis de chaque mois

à partir de Mars 2025

L'UNSA HFNO à vos côtés

N'hésitez pas à contacter vos représentants UNSA

Votre Représentant Syndical

Julien BINARD Bois-Guillaume

Vos Élues au CSE

Sylvie DUPRESSOIR Rouen

Armelle DEKIMPE Bois-Guillaume

Vos Délégués de site

Camille ROGER Lille

Nathalie DELIE Evreux

Ramzi BEN CHAABANE St Lô

Rémi LANGLOIS Amiens

Stéphanie JEROME Villeneuve-St-Germain

Votre Déléguée Syndicale Centrale et Régionale

Sylvie DUPRESSOIR



06.29.92.76.34



unsa.hfno@gmail.com

Votre Déléguée Syndicale Régionale supplémentaire

Angélique MARIETTE



06.62.62.12.13



angelique.mariette.unsa.hfno@gmail.com